



Dakar, le 16 MAI 2022

Le Ministre

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Institut International des Assurances de Yaoundé (IIA) organise les concours internationaux d'entrée aux cycles Licence Professionnelle en Assurance (LPA) 1^{ère} promotion (2022 – 2025) et Master Professionnel en Assurance (MPA) 2^{ème} promotion (2022 – 2024).

I. CONDITIONS D'ACCES

A. POUR LE CYCLE LICENCE PROFESSIONNELLE EN ASSURANCE (LPA)

A.1 CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

- Être ressortissant d'un Etat membre de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ;
- Justifier du Baccalauréat ou de tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA ;
- Être âgé de 18 ans au moins et de 25 ans au plus à la date du concours ;
- Avoir été présenté par son Etat d'origine.

A.2 COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Lettre manuscrite adressée à Monsieur le Directeur National des Assurances précisant le cycle Licence Professionnelle en Assurance (LPA) ;
- Extrait d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- Justificatifs des diplômes requis ;
- Cinq mille francs (5000 FCFA) représentant les frais d'inscription.

A.3 EPREUVES DU CONCOURS

- Français et Culture Générale : durée deux (02) heures ;
- Techniques d'Assurances ou Mathématiques, Statistiques et Calcul de probabilités (niveau de la classe de terminale A) ou d'Economie (classe de terminale G) ou de Droit (Capacité en Droit) (au choix du candidat) durée deux (02) heures.

B. POUR LE CYCLE MASTER PROFESSIONNEL EN ASSURANCE (MPA)

B.1 CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

- Être ressortissant d'un Etat membre de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ;
- Être titulaire de l'un des diplômes suivants :
 - **MST-A (IIA)** ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'Institut ;
 - **Licence** à orientation juridique, économique, comptable, mathématiques ou technologique ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA plus une (1) année d'expérience professionnelle après l'obtention de ce diplôme ;
 - **Licence professionnelle en assurance** plus une (1) année d'expérience professionnelle après l'obtention de ce diplôme ;
 - **Maîtrise des facultés** à orientations juridique, économique ou mathématiques ;
 - **Master I** à orientations juridique, économique, mathématiques ou technologique ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA ;
 - **Master I en Sciences et Techniques Comptable et Financières.**
- Être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date du concours ;
- Avoir été présenté par son Etat d'origine.

Les diplômes ci-dessus cités doivent avoir été délivrés par les Universités et grandes écoles agréées par les Etats membres.

B.2 COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Lettre manuscrite adressée à Monsieur le Directeur National des Assurances précisant le cycle Master Professionnel en Assurance (MPA) ;
- Extrait d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- Justificatifs des diplômes requis ;
- Cinq mille francs (5000 FCFA) représentant les frais d'inscription.

B.3 ÉPREUVES DU CONCOURS

- Français et Culture Générale : durée trois (3) heures ;
- Droit ou Économie ou Techniques d'Assurances ou Mathématiques, Statistiques et calcul de probabilités ou Comptabilité (au choix du candidat) durée trois (3) heures.

II. CALENDRIER DES CONCOURS

A. POUR LE CYCLE LICENCE PROFESSIONNELLE EN ASSURANCE (LPA)

Mardi 12 juillet 2022 : De 08h00 à 10h00

Epreuve de Culture Générale et Français ;

Mercredi 13 juillet 2022 : De 08h00 à 10h00

Epreuve de Droit ou d'Economie ou de Techniques d'Assurances ou de Mathématiques, Statistiques et calcul de probabilités ou de Comptabilité (au choix du candidat).

B. POUR LE CYCLE MASTER PROFESSIONNEL EN ASSURANCE (MPA)

Jeudi 14 juillet 2022 : De 08h00 à 11h00

Epreuve de Culture Générale et Français ;

Vendredi 15 juillet 2022 : De 08h00 à 11h00

Epreuve de Droit ou d'Economie ou de Techniques d'Assurances ou de Mathématiques, Statistiques et calcul de probabilités ou de Comptabilité (au choix du candidat).

III. DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 24 juin 2022 à 16H00.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser :

- à la Direction des Assurances, Bd de l'Est X Rue de Fatick, Point E, Dakar Téléphone : 33 869 05 00 ou ;
- au Centre Professionnel de Formation à l'Assurance(CPFA), Liberté 6 Extension, lot 242, Apt A, 5^{ième} étage, Immeuble Serigne Cheikh Mbacké Gaidé Fatma (en face de l'entrée principale du camp Leclerc), Dakar Téléphone : 33 859 73 70.

Pour le programme détaillé de ces concours voir le site de la DA : www.dna.finances.gouv.sn

Pour le Ministre des
Finances et du Budget
et par Délégation
Le Secrétaire Général

Abdoulaye SANE